# Dimanche 9 juin 2019

## Roulons pour l'espoir!

Montant intégralement reversé à AFMTELETHON



Inscription en ligne : licenciés FFCT : gratuit pour les −18 ans et 3€ pour les adultes non-licenciés FFCT : 3€ pour les −18 ans et 5€ pour les adultes Inscription sur place possible (+2€)

## Randonnée VTT dans la forêt du Rouvray

Casque obligatoire, ravitaillement offert Départ à 8h00 pour le 35/40 kms Départ à 9h00 pour le 20 kms (libre ou encadré)



Départ : Complexe Sportif Youri Gagarine Avenue du Bic Auber 76800 Saint-Etienne du Rouvray



Infos et Inscriptions sur vttclubdurouvray.fr







# Dimanche 9 juin 2019

# Roulons pour l'espoir!

Montant intégralement reversé à AFMTELETHON



Inscription en ligne : licenciés FFCT : gratuit pour les −18 ans et 3€ pour les adultes non-licenciés FFCT : 3€ pour les −18 ans et 5€ pour les adultes Inscription sur place possible (+2€)

## Randonnée VTT dans la forêt du Rouvray

Casque obligatoire, ravitaillement offert Départ à 8h00 pour le 35/40 kms Départ à 9h00 pour le 20 kms (libre ou encadré)



Départ : Complexe Sportif Youri Gagarine Avenue du Bic Auber 76800 Saint-Etienne du Rouvray



Infos et Inscriptions sur vttclubdurouvray.fr







#### Informations pratiques

#### Informations et Inscription en ligne vttclubdurouvray.fr

licenciés FFCT : gratuit pour les −18 ans et 3€ pour les adultes. non-licenciés FFCT : 3€ pour les −18 ans et 5€ pour les adultes. *Inscription sur place : Majoration de 2€ pour tous.* 

Départ à 8h00 pour le 35/40 kms et à 9h00 pour le 20 kms (libre ou encadré) Départ : Complexe Sportif Youri Gargarine Avenue du Bic Auber 76800 Saint Etienne du Rouvray

#### Règlement

- ⇒ Article 1 : Le port du casque est **obligatoire**.
- Article 2 : Tout participant à cette manifestation sportive a le devoir moral de respecter les sites traversés (gardez vos déchets pour les jeter à l'arrivée dans les poubelles).
- Article 3 : Les organisateurs se réservent le droit, si la situation l'exige, de modifier le parcours ou d'annuler la sortie. De même, certains participants retardés pourront être dirigés sur un parcours plus court.
- ⇒ Article 4 : L'organisation décline toute responsabilité en cas d'accident, de détérioration ou de vol de matériel.
- ⇒ Article 5 : Les jeunes de moins de 16 ans doivent impérativement être accompagnés par un adulte.
  - Un adulte peut accompagner plusieurs jeunes.
- ⇒ Article 6 : Tous les participants doivent être couverts par leur assurance personnelle.
- ⇒ Article 7 : Tous les participants devront veiller au strict respect du code de la route.

#### **Bulletin d'Inscription**

Nom : Prénom :			
Ville : Club :			
Né(e) le ://			
N° de licence FFCT e-mail :			
Nom de l'accompagnateur :(pour les moins de 16 ans)			
Je choisis le parcours : O 20 kms/250m O 35 kms/5	550m \(\int \) 40 kms/700m		
Je certifie avoir pris connaissance du présent règlement et autorise l'organisateur à publier sur son sité web ou au travers de la presse locale des photos sur lesquelles je pourrais être vu.  J'atteste mon aptitude à la pratique de la randonnée en VTT.  Je décharge les organisateurs de toute responsabilité pour tout incident ou accident pouvant survenir pendant la randonnée.			
survenir pendant la randonnée.			
survenir pendant la randonnée. Je déclare accepter en connaissance de cause les risques propres à la pratique du VTT.			

#### Informations pratiques

#### Informations et Inscription en ligne vttclubdurouvray.fr

licenciés FFCT : gratuit pour les −18 ans et 3€ pour les adultes. non-licenciés FFCT : 3€ pour les −18 ans et 5€ pour les adultes. *Inscription sur place : Majoration de 2€ pour tous.* 

Départ à 8h00 pour le 35/40 kms et à 9h00 pour le 20 kms (libre ou encadré)
Départ : Complexe Sportif Youri Gargarine
Avenue du Bic Auber 76800 Saint Etienne du Rouvray

#### Règlement

⇒ Article 1 : Le port du casque est **obligatoire**.

Signature avec mention « lu et approuvé »

- Article 2 : Tout participant à cette manifestation sportive a le devoir moral de respecter les sites traversés (gardez vos déchets pour les ieter à l'arrivée dans les poubelles).
- Article 3 : Les organisateurs se réservent le droit, si la situation l'exige, de modifier le parcours ou d'annuler la sortie. De même, certains participants retardés pourront être dirigés sur un parcours plus court.
- Article 4 : L'organisation décline toute responsabilité en cas d'accident, de détérioration ou de vol de matériel.
- $\Rightarrow$  Article 5 : Les jeunes de moins de 16 ans doivent impérativement être accompagnés par un adulte.
  - Un adulte peut accompagner plusieurs jeunes.
- ⇒ Article 6 : Tous les participants doivent être couverts par leur assurance personnelle.
- ⇒ Article 7 : Tous les participants devront veiller au strict respect du code de la route.

#### **Bulletin d'Inscription**

Prénom : .....

Ville :	Club :		
Né(e) le :///			
N° de licence FFCT e-mail	:		
Nom de l'accompagnateur :(pour les moins de 16 ans)			
Je choisis le parcours : O 20 kms/250m	35 kms/550	0m \ \ \ 40 kms/700m	
Je certifie avoir pris connaissance du présent règlement et autorise l'organisateur à publier sur son site web ou au travers de la presse locale des photos sur lesquelles je pourrais être vu. J'atteste mon aptitude à la pratique de la randonnée en VTT. Je décharge les organisateurs de toute responsabilité pour tout incident ou accident pouvant survenir pendant la randonnée.			
Je déclare accepter en connaissance de cause les ris la pratique du VTT.	ques propres à		